

## **Compte-rendu Conseil municipal du jeudi 19 novembre 2020**

### **1 Règlement du conseil municipal- Mandat 2020-2026**

Considérant l'installation du Conseil municipal lors de sa séance du 26 mai 2020 suite aux élections municipales et communautaires du 15 mars 2020,

Considérant que conformément à l'article L 2121-8 du code général des Collectivités territoriales, dans les communes de plus de 3 500 habitants le Conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation, Le Conseil Municipal fixe librement les dispositions de son règlement intérieur dans le respect de la loi, du règlement et de la jurisprudence.

*Le Conseil municipal, par 22 voix pour et 7 abstentions (groupe de la minorité), approuve le règlement intérieur présenté*

### **2 Tarifs 2021**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité, a voté les tarifs pour l'année 2021*

### **3 Attribution d'une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire liée au COVID 19**

*Le Conseil municipal, à l'unanimité, a validé les modalités d'attribution de la prime et a autorisé Monsieur Le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de la prime exceptionnelle et d'en assurer le versement, avant le 31 décembre 2020.*

### **4 Recrutement et rémunération d'agents recenseurs**

Considérant la nécessité de désigner des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2021, *le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la création de 14 postes d'agents recenseurs et les modalités de rémunération de ces agents.*

### **5 Cession des biens situés 33, 33bis et 35 rue Charles de Gaulle**

*Le Conseil municipal a approuvé par 22 voix pour et 7 abstentions (groupe de la minorité), les modifications d'échéancier telles qu'initialement prévues dans la délibération du 6 février 2020 à savoir :*

☞ *la cession en 2020, de l'îlot formé par les propriétés situées 33 bis et 35 rue Charles de Gaulle, à Monsieur Yvon HERNOT (ou à son substituant), au prix de 340000 € tous les frais et taxes liés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur,*

☞ *la cession en 2021, de l'îlot formé par les propriétés situées 33 rue Charles de Gaulle, à Monsieur Yvon HERNOT (ou à son substituant), tous les frais et taxes liés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur,*

☞ *et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents à venir permettant la mise en œuvre de cette transaction. Ces dispositions seront actées par le biais d'un avenant au compromis de vente.*

## **6 Vente des lots du lotissements Coat bian**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les ventes des lots n°10, n°13 et 16 du lotissement Coat Bian :

- A donné son accord sur la vente des lots aux acquéreurs ci-dessus désignés, conformément aux réservations ;
- A autorisé Monsieur le Maire à signer les actes notariés.

## **7 Résultat du marché de prestations de service des assurances**

Le cabinet Consultassur de Vannes a été missionné le 2 mars 2020 pour effectuer un audit et organiser un appel à concurrence sur le poste « Assurances » afin d'optimiser les couvertures, la gestion et le coût des contrats de la ville relatifs aux risques suivants dans le cadre de la procédure des marchés en procédure adaptée.

Lot 1 : dommages aux biens et risques annexes

Lot 2 : responsabilité civile et risques annexes

Lot 3 : flotte automobile et risques annexes,

Lot 4 : protection juridique,

Le lot unique risques statutaire a fait l'objet d'un appel d'offre ouvert

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 9 novembre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres et autorise le Maire à signer les marchés de prestations d'assurances avec les cabinets d'assurances mentionnés

## **8 Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées : Conventionnement avec Brest Métropole**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les termes de la convention et a autorisé Monsieur Le Maire à la signer.

## **9 Désignation d'un titulaire et d'un suppléant au sein de la commission intercommunale pour l'accessibilité**

Le Conseil municipal à l'unanimité, a désigné pour la commune :

- Délégué titulaire : Gilbert QUENTEL
- Délégué suppléant : Anne-Sophie MORVAN

## **10 Proposition de calendrier des ouvertures dominicales accordées aux commerces de détail sur la commune de Guilers**

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 7 contre (groupe de la minorité), valide le calendrier des ouvertures dominicales proposées pour la commune de Guilers à savoir les dimanches 12, 19, et 26 décembre 2021.

## **11 Rapport d'activités et de développement durable 2019 –Brest Métropole**

Le Conseil municipal a pris acte du rapport d'activité 2019.